

INITIATIVES

#28

janvier
2024

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

*Meilleurs
vœux 2024 !*




Ville de
FAULQUEMONT

**RÉSIDENCE
LOEB**

7

Le 05 juillet 2023 s'est déroulée la pose de la première pierre de la future « Résidence LOEB ».

**LES HALLES AU
FIL DU TEMPS**

9

Découvrez l'histoire captivante des Halles de Faulquemont, un édifice au passé richement tissé.

**CHASSE
COMMUNALE**

17

En Alsace-Moselle, le droit de chasse est administré par les communes.

Ça s'est passé en 2023



Chémery, cadre de vie

L'association Chémery Cadre de Vie a organisé pour sa sortie annuelle, une croisière gourmande. Au programme de cette journée, une balade au fil de l'eau, sur la Moselle, le tout accompagné d'un déjeuner à bord d'une péniche.



Foire aux vins

Édition 2023 au COSEC pour la reprise de la Foire aux Vins.



Après-midi jeux-vidéo

Nouvelle édition de l'après-midi des jeux vidéo qui a ravi les gamers !



Salon de peinture

Les primés du jury lors du Salon de Peinture de la Ville, au Printemps 2023, organisé en partenariat étroit avec le Club Crayons et Pinceaux, et sa représentante, Michèle DEBOLD.



Repas des anciens

Un très bon cru 2023 pour un repas des anciens savoureux et convivial !



Remise de la fourragère

Le jeudi 2 novembre, a eu lieu la remise de la fourragère aux soldats de la 5ème Compagnie du 1er Régiment d'Infanterie de SARREBOURG. Ils sont désormais aptes à servir la Patrie. Cette dernière manifestation clôture les commémorations patriotiques pour 2023 à Faulquemont : la journée du Souvenir aux Déportés le 30 avril, la journée de la Mémoire le 18 juin, la Fête Nationale le 14 juillet.



Saint-Nicolas en ville

L'évêque de Myre a effectué son traditionnel défilé dans les rues de la ville accompagné par les associations locales et de nombreux petits et grands venus l'attendre !

Édito



Chers Faulquinoises et Faulquinois, Chers Chéméroises et Chémérois,

En ce début d'année 2024, je m'adresse à vous avec un mélange de reconnaissance, de réflexion et d'espoir.

Nous traversons une période exceptionnelle, marquée par des défis mondiaux et des contraintes financières qui touchent particulièrement les collectivités locales, dont notre commune de Faulquemont.

L'année écoulée a été le témoin de bouleversements sans précédent à l'échelle mondiale.

Les événements internationaux complexes ont laissé des empreintes profondes sur notre quotidien et ont réaffirmé la nécessité de solidarité et de compréhension mutuelle. En ces temps incertains, il est impératif que nous restions unis et conscients que les enjeux mondiaux peuvent avoir des répercussions directes sur notre vie locale.

Notre commune, comme beaucoup d'autres, est confrontée à des défis financiers considérables.

Les contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités locales exigent de nous une gestion prudente et rigoureuse.

Malgré ces difficultés, je tiens à vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour maintenir la qualité de service public, tout en préservant le dynamisme qui fait la richesse de la vie de notre commune.

Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de favoriser l'innovation, la créativité et la collaboration des forces vives de notre territoire. Nous devons explorer de nouvelles pistes pour optimiser nos ressources et ainsi renforcer notre résilience face aux défis à venir.

Malgré les incertitudes, je souhaite que cette nouvelle année soit celle de l'espoir, du renouveau et de la solidarité. Ensemble, nous avons la capacité de surmonter les obstacles, de construire un avenir meilleur pour notre commune. Gardons en tête que chaque défi est aussi une opportunité de grandir et de renforcer notre cohésion.

En vous présentant mes vœux les plus chaleureux pour 2024, je vous invite à rester engagés, solidaires et optimistes afin de penser ensemble un avenir commun empreint de progrès, de bienveillance et de réussite.



Votre Maire,
Bruno Bianchin



2023, les associations chéméroises ont pu retrouver une salle complètement rénovée de la mairie annexe pour le plus grand plaisir de tous.

Partager d'agréables moments, des soirées conviviales autour de jeux de société, d'Halloween ou du beaujolais nouveau ! Les mardis après-midi sont réservés aux jeux.

Les chémérois s'empressent également à la réserver pour des repas en famille et entre amis.

Tous profitent de ces nouveaux et beaux locaux.

Et comme chaque année qui débute, les espoirs, les désirs, les souhaits fusent et chacun se projette.

Continuons à croire au meilleur, à profiter des instants de bonheur... malgré les aléas de la vie. Je vous présente mes bons Vœux. Amour, joie et surtout santé pour 2024.

Violette Combas
Maire Délégué de Chémery

Directeur de la publication : Bruno Bianchin

Conception et réalisation graphique :
Commission Communication de la Ville - Déclic Communication

Photographies : Commune de Faulquemont, Adobe Stock

Dépôt légal : Janvier 2024

Infos locales

Encore plus d'infos dans Panneau Pocket



Pas encore connecté à PanneauPocket ?
PanneauPocket est disponible sur tous les téléphones Android et Apple. Pour l'obtenir, il vous suffit de vous rendre sur Playstore, Appstore ou Appgallery et de lancer le téléchargement de l'application.

Retrouvez la vie locale dans une seule et unique application sur votre mobile !

Au service des habitants l'application mobile gratuite PanneauPocket diffuse les alertes et informations municipales sur votre smartphone. Mise en place en février 2021 à Faulquemont, l'application PanneauPocket s'améliore en intégrant PanneauPocket +.

L'extension permet de mettre en avant des informations permanentes via un système de modules illustrés par des icônes.

Ainsi grâce à cette amélioration les habitants ont un accès simplifié à l'information et aux services les intéressant tels : les infos pratiques, les numéros d'urgence, la vie locale...

Les notifications (informations ou alertes) continuent quant à elles, à être diffusées en temps réel.

Rendez-vous sur la page « recherche » de votre application puis cliquez dans la barre de recherche en haut de votre écran. Tapez le nom de votre commune ou son code postal pour la retrouver.

Autre solution, vous pouvez utiliser la fonction « autour de moi » de l'application si la commune se situe dans les 30 kilomètres autour de vous actuellement. Il suffit d'activer la géolocalisation et de rechercher votre commune.

Grâce à un signal visuel et/ou sonore, les administrés sont prévenus de chaque nouvel événement en temps réel.

Nouveaux Agents municipaux



Olivier HENRION
Nouveau directeur des Services Techniques Municipaux



Sébastien VENNÉ
Nouvel électricien des Services Techniques Municipaux



Stéphanie FREY
Nouveau visage au service Etat-Civil de la Mairie



Adrien LOISON
Agent polyvalent aux Services Techniques Municipaux

Vie culturelle



Création collective L'hymne mosellan pour les JO 2024

La Médiathèque Les Halles a récemment été le lieu de créativité et de partage lors de trois séances dirigées par Hélène Koenig de l'INECC Mission Voix Lorraine. Ces sessions offertes par le département de la Moselle dans le cadre de l'évènement ESPRITS LIVRES, ont abouti à la création d'un hymne mosellan en vue des Jeux Olympiques de 2024.

L'engagement, la motivation et la bienveillance des participants : Aline, Céline, Loïc, Michel, Michèle, Nathalie et Raymonde ont contribué à faire de ces séances des moments particulièrement enrichissants.

Félicitations à tous les participants pour leur contribution à cet hymne mosellan, une véritable célébration de la créativité locale.



Vie à la médiathèque Cercle Id'Halles

Le cercle de lecture Id'Halles, nouvelle animation à destination des adultes, depuis septembre 2023, se réunit le deuxième vendredi de chaque mois à 18h, autour de 4 animateurs et de thématiques proposées.



Retrouvez la création en flashant ce QR code ou rendez-vous sur notre site internet.

Vie culturelle



Artistes en résidence

À noter et à réserver :

- > Le dimanche 18 février 2024, à 15h30, à l'église Saint Vincent de FAULQUEMONT, avec le trio de cordes PLEIADES
- > Le dimanche 3 mars 2024, à 15h30, à l'église Saint Nicolas de CHEMERY LES FAULQUEMONT, avec le duo FACETIES

Informations au 03 87 90 70 29

Festival hors saison musicale

Les temps d'automne et d'hiver 2023 et 2024 ont été ponctués par l'accueil sur notre territoire, pour la première fois du Festival Hors Saison Musicale, où comment amener la musique au cœur de nos terroirs.

Une aventure culturelle d'une grande qualité, et des rencontres humaines qui réchauffent les âmes.

Deux dates ont déjà eu lieu ; une à Tritteling Redlach, et l'autre à la Médiathèque Les Halles.

École de Musique

L'école de musique accueille 82 élèves cette année de 4 à 78 ans.

Les disciplines enseignées : piano, guitare, guitare électrique, chant, batterie, flûte traversière, violon, basse électrique, contrebasse, éveil et formation musicale.

Depuis la rentrée de septembre, Marieke Declerck nouvelle enseignante en formation musicale, a rejoint l'équipe pédagogique et artistique.



Laissons-la se présenter...

“ J'ai commencé la musique à l'école de musique d'Hazebrouck dans le Nord de la France. À l'âge de 13 ans, j'ai décidé que je ferai de la musique mon métier et je suis rentrée et au Conservatoire de Saint-Omer. J'y ai découvert une nouvelle manière d'aborder la formation musicale, qui passait plus par l'oralité avec des chants et de la rythmique corporelle. Ayant toujours eu un lien avec les musiques et les danses traditionnelles depuis mon enfance, cette approche m'a beaucoup plu. Dans le Nord, j'ai été nourrie par mes expériences au sein de plusieurs harmonies municipales qui sont là-bas une véritable institution. Cependant à 18 ans, j'ai eu envie de nouveaux horizons et après avoir rencontré plusieurs professeurs de flûte pendant mon année de Terminale, j'ai décidé de poursuivre mes études musicales au conservatoire de Dijon. Je suis maintenant étudiante au Pôle Musique et Danse de Metz où je prépare un DE de formation musicale et un DE de flûte traversière. ”



Défi photo Quand les livres prennent la pose

Du 22 juin au 23 juillet, la Médiathèque Les Halles a lancé un défi aux amateurs de lecture et de photographie. Le défi consistait à capturer l'esprit ludique de l'été en réalisant une photographie avec son livre préféré dans un lieu insolite, adoptant n'importe quelle position créative.

Les participants ont été invités à partager leurs photos en les envoyant avant la fin juillet. Leurs clichés ont été exposés sur les réseaux sociaux. Enfants et adultes ont joué le jeu de la créativité.

Des chèques lire offerts par le Centre National du Livre ont été attribués par tirage au sort aux participants.

Le cinéma à Faulquemont !

Depuis maintenant plus de 10 ans, en partenariat avec le CRAVLOR, des séances de cinéma mensuelles sont proposées au Gymnase Culturel, au sein de l'école élémentaire du Bas-Steinbesch.

Travaux



Mairie annexe
Chémery

La mairie annexe de CHEMERY est utilisée tout au long de l'année pour les réunions de la Commission Consultative de Chémery ou pour les activités régulières de la commission consultative et des quatre associations du village : la Source, Chémery cadre de vie, le Syndicat Arboricole et Horticole de Chémery et Pas'Sages à l'Acte.

C'est également le lieu des permanences du maire délégué et le bureau de vote. C'est enfin et ponctuellement, l'endroit loué aux familles du village ou de Faulquemont, pour des célébrations et autres rendez-vous familiaux.

Le bâtiment d'origine avait été érigé en 1960. Il convenait donc de le réhabiliter afin qu'il continue d'être le cœur de la vie du

Le coût total s'élève à 204 923,87 € TTC et les subventions obtenues s'élèvent à 134 529,70€, se répartissant comme suit :

- > 43 864€ de la Région Grand Est
- > 28 915,70€ du Département de la Moselle dans le cadre de l'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires
- > 19 600€ de la Communauté de Communes du District Urbain de Faulquemont dans le cadre de la Dotation d'Aménagement Communautaire
- > 42 450€ de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Les travaux ont donc été subventionnés à 78.77% de leur coût total !

village, qu'il s'adapte aux nouvelles attentes des habitants et de l'époque actuelle. 2023, année du 50^{ème} anniversaire de la fusion-association de CHEMERY et FAULQUEMONT, était particulièrement appropriée pour la réalisation de ces travaux !

A l'occasion de l'inauguration de la Mairie Annexe et à l'initiative de la SHPDUF, le Musée de la Cour d'Or de Metz a mis à la disposition des visiteurs, des exemplaires de céramiques sigillées du 1^{er} et 2^{ème} siècle après J-C., trouvées sur le ban de la commune de Chémery, lors des fouilles des années 1930.



Travaux été écoles

L'été est traditionnellement l'occasion d'effectuer des travaux dans les écoles.

- > Les services municipaux ont procédé au transfert de la classe de la maternelle Descartes à la maternelle du Bas-Steinbesch. Des dalles d'éclairage leds ont été installées dans cette nouvelle salle de classe de maternelle et des travaux de sécurisation de l'accès des élèves à l'escalier ont été réalisés sur le palier par une entreprise.
- > Durant la période estivale pour la sixième année de suite une classe de l'école élémentaire du Stade a été totalement réhabilitée: la même méthode a été mise en œuvre : pose de faux-plafonds avec dalles comprenant un isolant thermique et à absorption phonique garantissant un bon confort acoustique aux utilisateurs. Un éclairage led, moins énergivore a été installé. Les murs ont été repeints. Au sol un ragréage fibré a été mis en œuvre et recouvert d'un revêtement vinyle.
- > Des travaux ont également été effectués dans les toilettes des maternelles. Durant la seconde quinzaine du mois de novembre un filet a été disposé contre la façade de l'école élémentaire du Stade afin de sécuriser la cour de l'école et d'éviter les chutes de pierres des corniches. Ce dispositif sera maintenu en place jusqu'à la réalisation des travaux d'amélioration de la performance énergétique du groupe scolaire du Stade.

Centre social Bas-Steinbesch

Les travaux de rénovation énergétique du centre social du Bas-Steinbesch ont débuté en fin d'année 2023.

Les huisseries de la totalité du bâtiment seront remplacées. Une ventilation double flux a été installée dans la grande salle. Une isolation par l'extérieur sera mise en place dès que les conditions météorologiques le permettront. Ces travaux d'isolation seront accompagnés de travaux en toiture.

Le coût global des différentes interventions se chiffre à près de 240 000 € TTC. Ces travaux bénéficient d'un subventionnement de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle à hauteur de 80%.

Centre d'exploitation du Conseil Départemental

Le centre d'exploitation du Conseil Départemental de la Moselle s'agrandit en ajoutant un hangar à l'abri à sel et au dépôt de matériel existants, rue de Pontpierre. Le bâtiment a été construit sur un terrain de 18,97 ares, vendu par la commune au Service Départemental pour une somme de 15 176 €.



Travaux



Pose première pierre, rue de Metz
Ancien bâtiment LOEB

VIVEST a accepté de donner à cette résidence en cours de construction le nom de « Résidence LOEB » en mémoire de cette famille reconnue de Faulquemont, une jolie manière d'ancrer le futur dans le passé.

Le 05 juillet 2023 s'est déroulée la pose de la première pierre de la future « Résidence LOEB », fruit de quatre années d'une collaboration fructueuse avec la société VIVEST.

C'est en effet en 2019 que Mme DULAMON, Sous-Préfet de l'arrondissement de Forbach/Boulay de l'époque, a mis en relation la commune de FAULQUEMONT, l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et le bailleurs LOGIEST devenu depuis VIVEST.

La signature d'une convention de maîtrise foncière opérationnelle tripartite, entre ces trois entités, a permis l'acquisition du bien par l'Etablissement Public Foncier de Lorraine qui l'a ensuite revendu à VIVEST.

Ce projet d'initiative publique comprendra 17 logements collectifs, dont certains pourront accueillir des seniors autonomes. Deux cellules d'activité viendront compléter cette offre locative.

Cet immeuble moderne, aux normes environnementales en vigueur, situé en plein centre-ville sera visible depuis la Place du Marché et contribuera à développer l'attractivité commerciale de notre centre-bourg.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'accord des héritiers de Pierre LOEB.

Centre de soins infirmiers

Le nouveau Centre de Soins Infirmiers du CCAS de Faulquemont est installé dans les anciens locaux de la Direction Générale des Finances Publiques depuis le 1^{er} mai 2023, à côté de la structure France Services.

Là sont désormais réalisés les prélèvements sanguins qui étaient effectués auparavant place du marché.

Cinq personnels de santé : trois infirmières Cathy, Chloé et Justine, et un infirmier Camille, placés sous la responsabilité de Pauline occupent, à temps complet, cette structure fonctionnelle et agréable.

Ils accueillent les patients, au centre de prélèvement du lundi au samedi de 7h à 11h, assurent les soins au centre entre 10h et 11h, ou sur rendez-vous et interviennent bien entendu à domicile, pour les patients empêchés.

Les locaux, entièrement rénovés et transformés, ont été pensés afin d'offrir :

- > des conditions de travail optimales aux personnels de santé qui y évoluent quotidiennement,
- > et des conditions d'accueil et de prise en charge des patients largement améliorées, ne serait-ce que par le fait que les locaux de plain-pied facilitent ainsi l'accès de tous à l'équipement.

Ronds-points route de Strasbourg

Le rond-point route de Strasbourg, à l'angle avec le cours du 19.11.1944, supporte une circulation particulièrement importante. En mauvais état, il a été totalement rénové à l'automne par l'entreprise SNTP, avec une reprise des enrobés, pour un montant de près de 50 000 € TTC.

Le petit rond-point route de Strasbourg permettant d'accéder à la zone commerciale a fait l'objet lui aussi d'une réfection complète : structure en béton, pose de nouveaux panneaux et scellement des bordures. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise BK Construction pour un montant de 8 200 € TTC.

Réfection pont SNCF

Le Département de la Moselle a procédé fin 2022 et durant le premier semestre 2023 à des travaux de réfection des équipements supérieurs du pont et de reprise de la couche de roulement du pont SNCF. Cet axe est très fréquenté puisque le pont SNCF est un passage incontournable pour se rendre au centre-ville. Ces travaux, indispensables dans le cadre de l'entretien de cet ouvrage d'art, sont toujours particulièrement contraignants pour les administrés puisque la circulation est réduite à une voie et réglementée par un feu tricolore. Désormais achevés, ils permettent de résorber une retenue d'eau qui se faisait sur le pont lors de fortes pluies.

Santé / Solidarité



Centre de soins et prélèvements sanguins

Les prélèvements sanguins sont réalisés du lundi au samedi de 7h00 à 11h00, sans rendez-vous

Depuis le 1^{er} mai 2023, le personnel du centre de soins infirmiers de FAULQUEMONT a pris possession de ses nouveaux locaux situés 2 Place de l'Hôtel de Ville (à côté de la mairie) dans les anciens bureaux des finances publiques.

Entièrement rénovés, les locaux ont été transformés pour offrir des conditions de travail agréables aux infirmier(e)s améliorant ainsi les conditions d'accueil et de prise en charge des patients. Un parking est également à disposition pour le stationnement des véhicules.

Pour rappel, les infirmiers du centre de soins assurent les actes infirmiers et de soins d'hygiène et de confort en continu, sept jours sur sept, soit au domicile des patients, soit au centre de soins sur rendez-vous.

Le centre de soins et de prélèvements est joignable au 03 87 94 41 65.

France Services

a 1 an d'existence !



Une première année réussie pour la structure France Services !



2 956 usagers accueillis (avec et sans rendez-vous)
Entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre



98 visioconférences ont été programmées cette année
Entre le 1^{er} janvier et le 15 novembre

La structure France Services, qui a ouvert ses portes le 15 décembre 2022, est destinée à répondre aux besoins quotidiens de nombreux usagers et citoyens faulquinois ou venant des communes voisines.

Cet espace France Services est situé dans les anciens locaux de la DGFIP situé 2 rue de l'Hôtel de Ville, en mitoyenneté de l'Hôtel de Ville, avec une visibilité et accessibilité optimale pour la population.

France Services a pour objet essentiel de simplifier les démarches administratives de nos concitoyens grâce au regroupement dans un même lieu des services de l'Etat, afin de lutter contre l'errance administrative et d'y ajouter une réponse sur place, dès le premier guichet.

Cette structure rassemble les principaux organismes de services publics : ministère de l'intérieur, ministère de la justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutuelle Santé Agricole. A partir de janvier 2024, les démarches ma PrimRenov' et ma PrimeAdopt', portées par l'ANAH (agence nationale de l'Habitat), pourront se faire dans les France Services.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, deux agents France Services ont été formés pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches.



Inauguration FESAT

14 novembre 2023 Inauguration du Fesat « Le Parcours ».

Un an et demi après la pose de la première pierre le bâtiment du FESAT «Le Parcours» destiné à l'hébergement de travailleurs de l'Esat situé sur la zone industrielle, a ouvert ses portes, rue de la Piscine.

Le District Urbain De Faulquemont a porté le projet et la ville a quant à elle mis à disposition le terrain de 40,7 ares et d'une valeur de 83 517 euros.



Ruée rose

Cette année, plus de 700 participants ont participé au départ de la Ruée Rose.

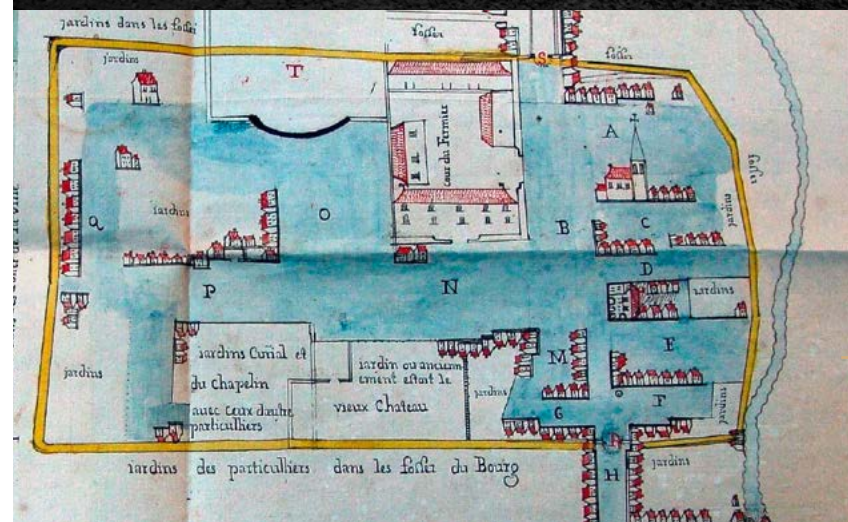
Course à pied enfants et adultes, marche et vélo, les activités étaient diversifiées pour récolter des fonds en faveur de la ligue contre le cancer du sein.

Encore une belle manifestation cette année, prise en charge par l'UCCF et le l'ESCF athlétisme pour le balisage, le ravitaillement et l'accompagnement des participants.

6 839,23€ ont été reversés à la Ligue contre le cancer le 8 décembre 2023.

Prochain rendez-vous, le dimanche 13 octobre au départ du COSEC de Faulquemont.

AU CŒUR DU CENTRE HISTORIQUE DE FAULQUEMONT « LES HALLES »



Situé à l'angle des rues de la République, de la Mairie et des Halles, jouxtant la ruelle Gabrielle THOLLER, le bâtiment daterait à l'origine, dans sa configuration connue, du XVI^{ème} siècle. Cependant, la date de sa construction n'est pas identifiée avec certitude.

L'emprise actuelle inclut également des terrains, occupés par deux habitations, acquis par la ville pour les besoins de la nouvelle construction.

Plan de 1752



L'édifice a vu de nombreuses transformations intérieures au cours des siècles. En effet, plusieurs fois restauré, par la population, en accord ou forcée par le marquis de BISSY au XVII^{ème} siècle, le bâtiment n'a plus connu eu de restauration conséquente de 1959 à 2012.

L'aspect extérieur en moellons enduits présente quatre arcs ogivaux (3 en façade principale et 1 sur la rue de la Mairie). Quant à la partie bâtie sur la rue des Halles, de facture différente, elle abritait la conciergerie et le four banal.

L'étage de l'édifice a été détruit lors des bombardements précédant la libération de la ville, lors de la 2^{ème} Guerre Mondiale.

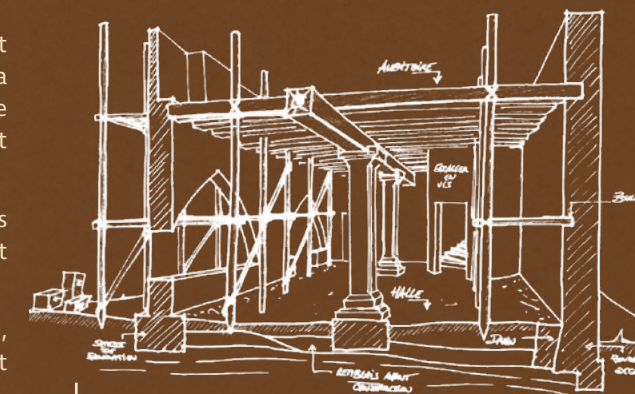
DESCRIPTIF DE LA HALLE EN 1751 (PAR L'INTENDANT DU COMTE DE CHOISEUL)

Il y a dans le milieu de la ville, une fort belle halle, bâtie solidement et entretenue proprement. Au-dessus de cette halle est l'auditoire de la prévôté bailliagère dans une fort belle salle à coté de laquelle est une chambre du conseil et un cabinet pour le greffe, de l'autre côté est une fort belle chambre pour l'assemblée de l'hôtel de ville et une prison.

Les armes de M. le Marquis de BISSY se trouvent au-dessus des deux portes d'entrée de la ville, elles sont taillées en relief sur les pierres qui terminent lesdites portes.

Elles se trouvent aussi posées en pierre sur la porte d'entrée du château, sur les maisons du fermier, sur le mur en face de l'hôtel de ville et elles sont gravées sur la pomme d'argent de la baguette de l'huissier audencées.

Le marteau de la gruerie est encore aux armes de M. le Marquis de BISSY, il sera nécessaire d'en faire aux armes de M. le Comte de CHOISEUL, et en attendant on a dit aux officiers de continuer à se servir de l'ancien.



Écorche évoquant le chantier de construction de la halle au XVIII^{ème} siècle
Source : INRAP

Le bâtiment a abrité au rez-de chaussée une halle, une conciergerie et le four banal.

L'étage était occupé par une chambre du conseil, un cabinet pour le greffe, une chambre pour l'assemblée de l'hôtel de ville et des prisons distinctes pour hommes et femmes

La prison de baillage de Faulquemont a été désaffectée le 11 août 1921 en tant qu'établissement pénitentiaire et a été attribuée comme logement à un gendarme.

Le rez-de chaussée est ensuite devenu garage pour le matériel de lutte contre l'incendie et une sirène a été installée pour alerter la population.

En 1959, le bâtiment a cessé de fonctionner comme mairie en raison de la construction du nouvel Hôtel de ville sur un emplacement fédérateur entre la cité minière et le centre ancien. Le bâtiment est alors devenu un dépôt de matériel pour les besoins des services municipaux.



Graffiti pénitentiaire

LA RÉHABILITATION

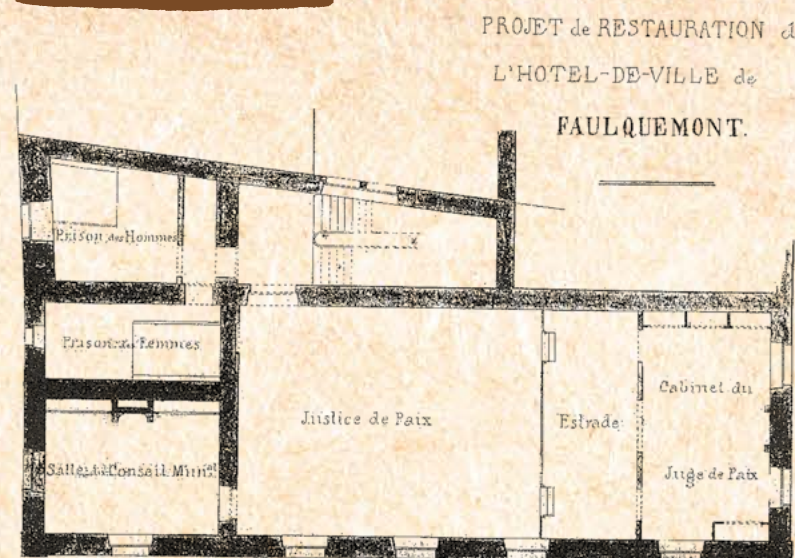
Au cours du printemps et de l'été 2011, le cœur historique de Faulquemont a fait l'objet de fouilles archéologiques préalables à la construction de la médiathèque « Les Halles ».

Les différentes interventions ont été prescrites par arrêté préfectoral, en application du Code du patrimoine. Le chantier a débuté par l'étude archéologique des bâtiments en amont de leur démolition.

Les fouilles réalisées après la démolition des bâtiments démontrent que la topographie naturelle du site est marquée par une pente douce en direction du lit de la Nied Allemande.

Les premiers témoignages de la modification d'un milieu dit « naturel » par les activités humaines paraissent relativement récents et sans doute pas antérieurs au XV^{ème} siècle. La réhabilitation a préservé la façade principale et ses ogives, et à l'intérieur de la médiathèque le marquage au sol rappelle l'emplacement des anciens murs.

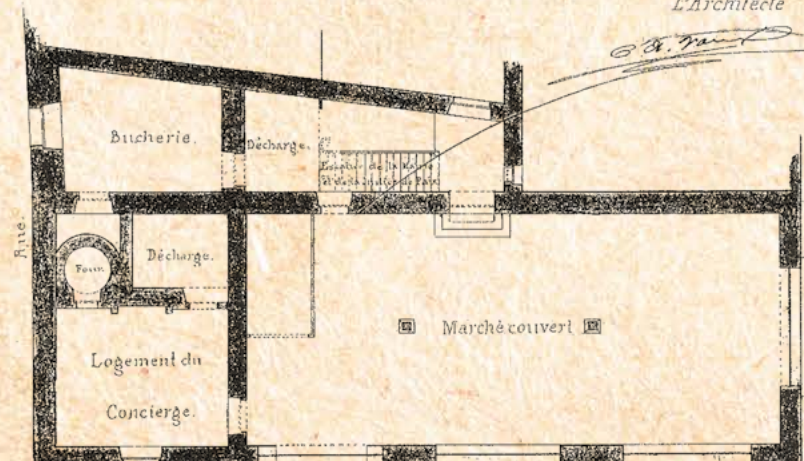
Plan des 2 étages 1868



Plan du 2^e Etage

Metz le 12 Février 1868

L'Architecte



Trottoir.

Plan du Rez-de-Chaussee.



Ogives et colonne sauvegardées



Fouilles archéologiques pour l'existence potentielle d'une tour de guet



BÂTIMENT ACTUEL

Le bâtiment actuel de la médiathèque « Les Halles » est constitué d'un rez-de-jardin où prend place une salle multifonctionnelle d'environ 80 m².

Le rez-de-chaussée, est dédié à la médiathèque, divisé en plusieurs espaces sur une surface globale de 220 m².

Cet équipement est un élément structurant de la Vieille Ville, qui permet depuis plus de dix ans maintenant, un élan de dynamisme de ce quartier auquel il apporte convivialité et bien sûr, la culture. Comme le prouve sa fréquentation assidue.

À l'étage la salle Laurent MICHEL-DUHAUT accueille ateliers, expositions, conférences et spectacles.



Inauguration des Halles le 12 avril 2013 par Mme Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication.

AU FIL DU TEMPS : DE BIBLIOTHÈQUE À MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque du Foyer, actuel Centre social du Bas-Steinbesch

Bibliobus place du Marché (les jours de marché)

Médiathèque « les Halles »

Bibliothèque Faulquemont cité au 6 rue de la Marne dans un logement HBL

Bibliothèque municipale rue de la République (en face de la Médiathèque actuelle).

Avril 2013 - Avril 2023

10 ans de la Médiathèque

La médiathèque Les Halles de Faulquemont a célébré son dixième anniversaire tout au long du mois d'avril dernier, marquant une décennie dédiée à la culture au cœur de la commune. Le point culminant de cette célébration a eu lieu le samedi 15 avril lors d'un week-end festif, offrant une panoplie d'animations captivantes pour les petits et les grands. Plus de 280 personnes se sont succédées au cours de la journée pour fêter les 10 ans.



Une décoration festive pour les 10 ans de votre médiathèque préférée !



Des animations pour les enfants, et des douceurs sucrées sur le parvis.



Un gâteau délicieux partagé avec 80 personnes, réalisé par notre voisin boulanger.



La foule pour le tirage au sort de la tombola !



L'équipe de la Médiathèque et la marraine Fabienne Jacob

Au Palmarès final :

- **En solo 1 bâton :**
Nelcya Laguerre 4^{ème} en catégorie youth B
Camille Kranz 6^{ème} en catégorie Junior B
Maelyn Laguerre 9^{ème} en catégorie senior B
Emma Butlingaire 16^{ème} en catégorie senior B
Justine Laudet 12^{ème} en catégorie junior A
Célia Bour 13^{ème} en catégorie junior A
- **En solo 2 bâtons :**
Louane Faou 13^{ème} en catégorie senior B
Amandine Bour 2^{ème} en catégorie adulte B
Célia Bour 6^{ème} en catégorie junior A
- **En solo 3 bâtons**
Emma Butlingaire 12^{ème} en catégorie senior B
- **En duo :**
Camille Kranz & Maelys Draia 2^{èmes} en catégorie junior B
Maelyn Laguerre & Justine Laudet 7^{èmes} en catégorie senior B
Lucie Delange & Éloïse Delange 11^{èmes} en catégorie junior B
Amandine Bour & Célia Bour 29^{èmes} en catégorie senior A



Vie sportive



Les twirleuses à Liverpool

Les athlètes du club de twirling-bâton à la Coupe du Monde à Liverpool !

11 athlètes ont été qualifiées pour la Coupe du Monde qui a eu lieu du 4 au 8 août à Liverpool.

Elles ont évolué en solo 1, 2 et 3 bâtons, ainsi qu'en duo. 7 d'entre elles sont allées jusqu'en finale. 2 médailles d'argent ont été remportées :

- Amandine Bour en solo 2 bâtons catégorie Adulte B
- Camille Kranz et Maelys Draia en duo catégorie Junior B

Marché aux puces

Marché aux puces, organisé conjointement par la commission Animation et par le club de twirling-bâton local afin de financer leur déplacement à la coupe du monde à Liverpool.



La quille sportive

Champion de France en 2023, ce qui nous ouvre la porte de la World-cup qui se déroulera à Langenfeld en Allemagne en Mars 2024.

Vainqueur de la coupe de France pour la 3^{ème} année consécutive. En tandem France, Médaille d'or pour Johnny Graff et Laurent Boutter et médaille d'argent pour Geoffrey Lebrun et Jean Claude Pfister. Geoffrey Lebrun médaille de bronze en individuel France.

- en U14 débutant , Axel Krieger médaille d'or, Noa Piechocki médaille d'argent,
- en U14 Combiné, Tao Spannagel médaille d'argent et Hugo Nafziger médaille de bronze.
- Pour la saison 2023-2024, une équipe U 18 a été créée. Camille Kranz et Maelys Draia en duo catégorie Junior B

La quille sportive de Faulquemont accueille actuellement 12 jeunes de moins de 18 ans. La relève est assurée !

Vie scolaire

Maternelle du Bas-Steinbesch



Maternelle du Stade



Tam-Tams et Doudous



Saint-Nicolas dans les écoles maternelles et préparatoires

Le vendredi 1^{er} décembre 2023 Saint Nicolas est venu rendre visite aux écoliers de la ville ainsi qu'aux bambins de Tam-Tams et Doudous. À cette occasion, il a distribué près de 260 livres aux écoliers.

Ces derniers l'ont accueilli en chansons et l'ont remercié pour le cadeau.

Fusion des écoles maternelles

Descartes et Bas-Steinbesch

Face à la baisse régulière des effectifs, la commune a mené en collaboration avec l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de St Avold Ouest une réflexion sur la mutualisation des moyens pédagogiques et sur la gestion des locaux.

Le projet de fusion a fait l'objet d'une présentation aux membres du corps enseignant, aux représentants des parents d'élèves et aux élus.

Les membres des conseils d'école se sont ensuite prononcés favorablement sur le projet.

Une 4^{ème} classe de maternelle a donc été ouverte au Bas Steinbesch à la rentrée 2023/2024.

Effectifs scolaires : rentrée scolaire 2022 / 2023

Maternelles : 171 élèves

- > Maternelle Bas-Steinbesch : 79 élèves
- > Maternelle Stade : 92 élèves

Élémentaires : 287 élèves

- > Élémentaire Bas-Steinbesch : 112 élèves
- > Élémentaire Stade : 175 élèves

Collèges : 714 élèves

- > Collège Verlaine : 365 élèves au total dont 120 de Faulquemont
- > Collège Pasteur : 349 élèves au total dont 94 de Faulquemont

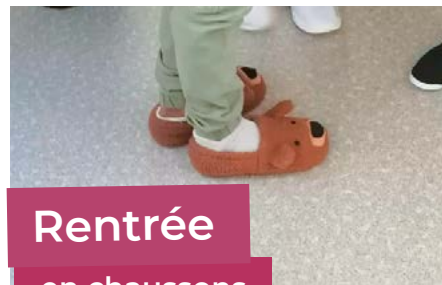


Carte de Noël

et menus de fin d'année

Chaque année, les écoles maternelles de la ville participent à l'embellissement des tables lors du repas des anciens, en confectionnant les menus qui y seront disposés.

Quant à l'école élémentaire les élèves ont participé à la confection des cartes de vœux qui seront adressées à l'association Solidarité Défense puis glissées dans chaque colis destiné aux militaires en opérations extérieures pendant les fêtes de Noël. Des gestes appréciés par tous.



Rentrée

en chaussons

Depuis septembre et avant leur entrée dans leur classe respective, chaque élève de l'école élémentaire du Bas-Steinbesch enfle des chaussons.

L'objectif premier de cette action est le bien être de l'enfant. La propreté des sols est évidemment également préservée.

Collège Verlaine



Nettoyons et sauvagardons la nature

Les collégiens ont été sensibilisés tout au long de l'année scolaire à leur environnement proche et à la biodiversité. Ensemble ils ont consacré un après-midi pour la collecte des déchets tout en découvrant le patrimoine historique de Faulquemont.

Parmi les actions phares on peut citer la construction d'hôtels à insectes et surtout d'insectes géants en ferraille et en 3D, en collaboration avec le LPI de Faulquemont, des journées de sensibilisation aux risques inondations de la Nied Allemande, le projet PIAFS de ma rue (dans le cadre du dispositif LAMAP La Main à La Pâte)...



ELA

Mets tes baskets et bats la maladie

Des élèves de cycle 3 du Stade ont participé à cette manifestation mais aussi à la dictée avec les collégiens de Pasteur. Les écoliers ont ainsi pu récolter plus de 2000 euros grâce à la collecte qu'ils ont mis en place.

À noter qu'en février 2023, un chèque de 2 010 euros, au titre de 2022, a été remis à Mme Cerise, Directrice de l'association.

Un grand merci à tous pour cet engagement solidaire.

Collège Pasteur



Dans le cadre de la labélisation E3D, obtenue en janvier 2021 les élèves du collège Louis Pasteur ont été récompensés par le premier prix national et départemental de l'engagement citoyen catégorie collège décerné par l'Ordre National du Mérite. Félicitations !

École élémentaire du Bas-Steinbesch

Les élèves de l'école élémentaire du Bas-Steinbesch ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » des magasins Leclerc.

Afin de les sensibiliser un goûter journalier sans déchet a été instauré, le jeudi fruit de la maison et le lundi, à partir de janvier, les élèves bénéficient d'un fruit offert par la municipalité.

Dans le cadre de leur projet de sauvegarde de l'environnement ils collectent également les stylos et feutres usagés, les bouchons, cartouches d'encre et piles qui seront ensuite remis aux associations.

Notre école, faisons la ensemble

Dans le cadre de la démarche inscrite dans le Conseil National de la Refondation, volet éducation, les écoles élémentaires de la ville ont présenté chacune en ce qui les concerne un projet :

Bas-Steinbesch « Lire quelle belle aventure » pour l'achat de livres et de matériels ainsi que des interventions à la médiathèque « Les Halles » pour un montant de 6 355,65 euros.

Stade « Favoriser la communication orale, écrite et différencier les apprentissages par l'usage de l'informatique et des tablettes numériques » pour l'achat de matériels et de logiciels pour un montant de 25 662,85 euros.

La municipalité quant à elle participera financièrement à des abonnements papier ou numérique.

Non au harcèlement !

Consciente des problèmes liés au harcèlement scolaire, la municipalité a souhaité mener une action de sensibilisation sur ce thème dans chaque école élémentaire de la ville.

En novembre, un intervenant extérieur, Zellig Art Oratoire, a abordé le sujet de manière ludique avec tous les élèves soit environ 280 enfants.

Les élèves du collège Pasteur ont, quant à eux, participé à un concours au niveau académique « NON AU HARCELEMENT » Concours pour lequel ils ont été récompensés pour une vidéo par le prix spécial catégorie « Inclusion ».

NON AU HARCELEMENT

30 20

A l'écoute des élèves harcelés à l'école, aux proches témoins de ces situations, aux parents et enseignants

- > Du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 9h à 20h et de 9h à 18h le samedi.

30 18

Un numéro gratuit, anonyme et confidentiel, pour les victimes du harcèlement en ligne et de violences numériques

- > Accessible 7 jours sur 7 de 9h à 23 h.



Association Fil de terre

Lieu de rencontre, de partage et d'échanges les membres y trouveront des animations qui leur permettront de se détendre, apprendre, jardiner, fabriquer et recycler des objets.

Faisant suite à un appel à projets, l'association Fil de terre a repris la gestion du plan d'eau à proximité immédiate du centre-ville.

Depuis l'automne 2022 le plan d'eau n'était plus exploité et il était désirable qu'une activité pérenne y soit à nouveau développée. La municipalité, les faulquinoises et faulquinois souhaitaient que ce lieu verdoyant et paisible puisse redevenir accueillant et voir ainsi des activités diverses, dont la pêche, y être proposées.

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur l'association Fil de terre à laquelle la gestion des deux bassins réservés à la pêche, le local et les espaces verts attenants ont été confiés par convention pour une durée de trois ans.

L'association privilégie la préservation et la protection de l'environnement, le mieux consommer. Artisans, bricoleurs ou simplement passionnés, elle développe un collectif provenant de différents horizons, le savoir et les savoir faire, la valorisation des acteurs locaux et le travailler ensemble sur des projets collaboratifs autour de l'écosystème. Elle accueillera les enfants des écoles et du centre social lors des sorties des familles ou des centres de loisirs.

Économies d'énergie Éclairage public

La sobriété est un mot qui revient très régulièrement dans les discussions.

Changement climatique, flambée des prix des matières premières, ... tout appelle à accélérer la priorisation de nos besoins et à adapter nos usages avec bon sens afin de préserver les ressources naturelles et de réduire ainsi le montant de nos factures de fonctionnement. Le conseil municipal a ainsi décidé le 21 novembre 2022 de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin qui est entrée en vigueur le 1er décembre 2022. Cette mesure n'a pas entraîné d'augmentation des actes de vandalisme. Elle a par contre permis d'effectuer d'importantes économies de consommations. Le tableau récapitulatif ci-dessous synthétise les gains réalisés.

	Période sans extinction	Période avec extinction
Période	17.11.2021 au 15.11.2022	17.11.2022 au 15.11.2023
kWh	529 250	241 134
Coût (€)	87 660,78	55 021,34

➤ **Soit une économie de 288 116 kWh et de 32 639,44 €**

Par ailleurs, la commune a engagé fin 2023 un ambitieux programme d'équipement de l'ensemble de son parc d'éclairage public de lanternes LED 36W et 68W qui s'achèvera en 2025. 385 points lumineux sont déjà équipés. Il reste 872 points lumineux à remplacer dans les trois ans à venir.

Le coût global de ce programme est de 495 100 € HT, dont 300 000 € HT seront réalisés dès 2024 par la société SPIE de Cocheren.



A Faulquemont, le 17 avril 2023, les opérations se sont déroulées ainsi :

37 lots d'environ 10 stères chacun ont été proposés à la vente. Ils ont tous trouvé preneur.

Vente de bois

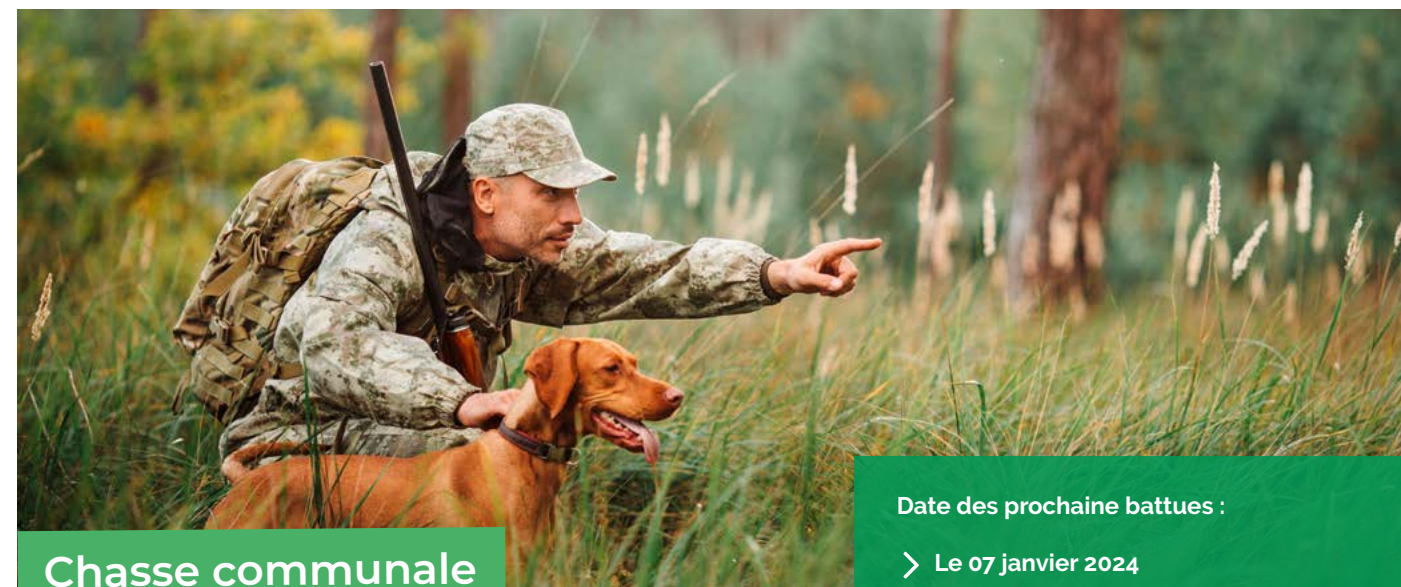
La commune a confié à l'Office National des Forêts (ONF) la gestion des forêts communales.

Le garde forestier détermine les différentes parcelles à nettoyer puis propose le plan de gestion aux membres du Conseil et la valorisation possible de certains bois qui seront acquis par des professionnels. Parmi les coupes prévues dans l'aménagement de l'ONF, la commune décide de vendre le bois à ses habitants en tant que bois de chauffage.

De plus, la commune décide des conditions de domicile, fixe le prix du stère, organise la publicité sur les différents supports de communication, répartit les lots par tirages au sort et établit le règlement relatif au déroulement des opérations et aux délais d'intervention.

Le titulaire d'un lot façonne son bois en hiver, hors période de sève. Il bénéficie ainsi d'un bois de feu de meilleure qualité. Sélectionné en morceaux de 1 m de long, fendu et ensuite empilé en stères, le bois sera sorti de la forêt en été.

Le bois de chauffage est une source d'énergie renouvelable et locale à sauvegarder, chaque intervenant aura à cœur de sauvegarder les sols et les chemins et bien entendu le peuplement végétal ou animal.



Chasse communale

Ce qu'il faut savoir

En France, le droit de chasse est géré par l'Office Français de la Biodiversité qui est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Seules l'Alsace et la Moselle bénéficient d'un régime spécifique : le droit de chasse y est administré par les communes.

Elles ont, entre autres, en charge la gestion du renouvellement des baux de chasse tous les 9 ans.

Durant un bail, les chasseurs ont le droit d'exercer la pratique de la chasse sur un secteur bien défini (lot) moyennant un loyer annuel reversé à la commune.

Le bail actuel, qui a débuté le 02 février 2015 s'achèvera le 1er février 2024. Le nouveau bail débutera quant à lui le 02 février 2024 pour s'achever le 1er février 2033.

Depuis quelques mois, la commune de FAULQUEMONT œuvre sur la mise en place du nouveau bail en suivant une procédure bien précise. Cette procédure est décrite dans un document établi par les services de l'Etat : le cahier des charges type des chasses communales.

Cette procédure permet notamment de définir :

- Les secteurs chassables (périmètre des lots de chasse, en excluant par exemple, les secteurs habités).
- De dresser la liste des propriétaires susceptibles de percevoir une fois par an une indemnité issue du loyer versé par les chasseurs. Condition à remplir : avoir sa propriété comprise dans le périmètre d'un lot de chasse.
- D'attribuer les lots de chasse par le biais de procédures telles que les appels d'offres ou de mise aux enchères.

Chaque décision est validée étape par étape en conseil municipal sur avis d'une commission consultative spécifique dédiée à la chasse.

Date des prochaines battues :

- **Le 07 janvier 2024**
Partie sud de Faulquemont et secteur Chémery
- **Le 14 janvier 2024**
Secteur nord de Faulquemont, forêt du Bas-Steinbesch
- **Le 21 janvier 2024**
Partie sud de Faulquemont et secteur Chémery
- **Le 28 janvier 2024**
Forêt domaniale d'Hémilly, partie sud Faulquemont et secteur Chémery

Faulquemont compte 3 lots de chasse qui couvrent le territoire du Nord au Sud et 10 « réserves ». Certains propriétaires ont en effet des propriétés privées d'une surface d'au moins 25 ha d'un seul tenant (ou 5ha de surface en eau) qui leur donne le droit de se constituer une réserve avec là aussi une procédure bien précise à respecter.

Durant un bail, les chasseurs titulaires déclarent à la commune des dates auxquelles des battues sont organisées sur tel ou tel lot dans l'objectif de limiter la prolifération du gibier (exemple : sanglier). Ces dates sont ensuite communiquées à la population.

Pour tout savoir sur la chasse communale, et notamment celle de Faulquemont (dates des battues, périmètre des lots etc...), des informations seront régulièrement diffusées lors du prochain bail (à compter du 02 février 2024) **sur le site internet www.chasse-alsace-moselle.fr.**

Ces informations seront également disponibles **sur l'application mobile gratuite « Battues chasse Alsace Moselle »** (disponible sur Android et IOS).

Vie commerciale

Les nouveaux



Kardinal immobilier

Agent immobilier rue de Metz.



SARL Buckel-Klein & Fils

Vendeur de Poêle.



Ferme du Branstouden

En self-service rue de Metz.



Yann HORNEBECK

Ostéopathe situé rue de Metz.



Beauty Ritz

Esthéticienne place Monroë.



L'Atelier des fleurs

Rue de la République.

Les reprises



Le bar Le Faucon

Bar, brasserie rue de la Loire.



L'Auberge

Auberge rue de Metz.

Les évènements



1^{er} marché de Printemps

Une première édition du Marché de Printemps, où les frimas de l'hiver ont fait de la résistance ! Un bel événement fortement apprécié. À renouveler !



Braderie d'automne

La traditionnelle braderie d'automne sous un soleil estival !

État Civil

Naissance

- BECKER Zoélie - 02/01/2023
- BARLIN Eyüp - 13/02/2023
- CASULA THOMAS Maïssa - 13/02/2023
- RACIC Auriane - 20/02/2023
- CLOS Léna - 21/02/2023
- MAUER Mattias - 24/03/2023
- ONFROY Manon - 04/04/2023
- SZAFRANICA BRENEUR Victoria - 10/05/2023
- GIEMZA GARISSON Léo - 06/08/2023
- MENIERE Gabin - 26/08/2023
- HECKER Noémie - 30/08/2023
- DISTLER Loann - 18/09/2023
- KARDI Nassim - 18/10/2023
- DURAND Maël - 21/10/2023
- REDIMOESOE Kenzo - 29/10/2023
- KABAN Hiva - 15/11/2023

Mariage

- HERR Yoann
- MILAZZO Claudia - 08/04/2023
- SCHNEIDER Julien
- BINA Justine - 08/04/2023
(Commune de Chémery-Lès-Faulquemont)
- VITRAC Loïc
- WETZEL Léa - 20/05/2023
- ANTONI Michel
- WEBER Michelle - 24/06/2023
- GUREL Mikail
- KILICER Aysegül - 01/07/2023
- FRESI Serena
- YAHIAOUI Andy - 26/08/2023
- THIEL Floriane
- JANCZAK Remy - 26/08/2023
- HEU Joris
- SCHMIDT Laura - 26/08/2023
- PETRY Tiffany
- BEITZ Ludovic - 16/09/2023
- TURKAN Zeliha
- TOZ Ahmet - 21/10/2023

Noces de 50 ans

- DIAZ Jean-Paul - DITGEN Martine - 17/01/1973
- KOGOJ Vladimir - BLATNIK Mélita - 20/01/1973
- HILGERS Jean-Paul - FIGIEL Evelyne - 12/02/1973
- WENGERT Fernand - JACOB Anne - 17/03/1973
- FELTIN Norbert - CLOSSET Marliese - 28/04/1973
- PATER Edouard - CHIARUTTINI Odette - 12/05/1973
- METZINGER Pierre - HOLLECKER Béatrice - 13/05/1973
- KRUMMEL Jean-Marie - BONY Claudine - 02/06/1973
- GROSIUS Gilbert - STENGEL Nicole - 30/06/1973
- STEYER Christian - PLATZ Clarisse - 21/07/1973
- PISA Giovanni - FIMEYER Martine - 04/08/1973
- BIRKNER Christian - NICOLAY Danièle - 24/08/1973
- SUWAJ Félix - ROUSSIA Chantal - 08/09/1973
- KAABAOUI Hassen - RAMDANE Madjoubia - 13/09/1973
- KASIELSKI Stanislas - PARROCO Grazia - 29/09/1973
- ROUPRICH Daniel - DENIS Françoise - 27/10/1973
- ZIMMERMANN Bernard
- PFISTER Christiane - 06/10/1973
- THOMAS Aimé - ALFANO Nadzara - 01/12/1973
- MARINI Joseph - MATUSZEWSKI Marie-Antoinette - 21/12/1973

Noces de 60 ans

- MULLER Joseph - SCHOUMACHER Erna - 16/08/1963
- LEBAS Marc - CHRETIEN Marie-Reine - 05/10/1963
- BECKER Claude - BRUN Michèle - 13/10/1963
- PETER Alfred - BILLER Monique - 25/10/1963

Décès

- NIEDZELSKI François Joseph - 91 ans
- CLAVELIN née THILL Helma - 85 ans
- LAFFITTE née PAYOT Marguerite - 92 ans
- ANCEL Hubert - 69 ans
- ESCH née HEMMERLE Nelly - 85 ans
- STIVAL Marco - 74 ans
- CHROBOK Frédéric - 68 ans
- SCHMIDT née WEBER Marguerite - 96 ans
- STOCKLOUSER née BECKER Christiane - 57 ans
- CHAROT André - 69 ans
- DETTORI Jean-Marie - 79 ans
- GANDAR née LACOUR Patricia - 70 ans
- STRENTZ Robert - 86 ans
- MILITELLO Carmelo - 81 ans
- GOEPFERT née KANNENGISSER - 97 ans
- DOSDAT née FONTAINE Yolande - 87 ans
- REMEUR Claude - 85 ans
- POQUET née RIGNY Aleth - 86 ans
- ZAJAC née DOMAGALSKI Jeanne - 89 ans
- PERNET André - 89 ans
- CHESNEL Jean-Luc - 63 ans
- HOMBOURGER Armand - 90 ans
- HOERTH André - 85 ans
- WEISS Bernard - 71 ans
- MENI Joël - 55 ans
- MOSTAFA née NICKLAS Gerta - 96 ans
- KUSNIERZ née JAKUBCZAK Irène - 88 ans
- DUMONT née SCHULER Angèle - 91 ans
- SLIWA Henri - 71 ans
- BARGE née PORCO Bernadette - 80 ans
- BLANCHARD née VECHO Jacqueline - 76 ans
- MANGIN Eugène - 88 ans
- MEUNIER née LAURENT Rose - 92 ans
- BOUR Gilbert - 79 ans
- POHL Bernadette - 75 ans
- BANNWARTH Michel - 73 ans
- JACQUES Jean-Claude - 59 ans
- URBANSKI Marcel - 81 ans
- MANNARINO Michèle - 81 ans
- MULLER Roger - 85 ans
- BENNACER Atmane - 80 ans
- PERRIN Dominique - 56 ans
- CIVERCHIA Romain - 81 ans
- THOMÉ née FRISCHMANN Françoise - 80 ans
- WAHL Roger - 94 ans
- DOLVECK Isabelle - 56 ans
- CHARPENTIER Christiane - 72 ans
- TIRPAN Hakki - 68 ans
- DIDOT Mathilde - 95 ans
- GIBELLINI Bruno - 49 ans
- NASSOY Jean-Claude - 82 ans
- HOUBÉ Léon - 84 ans
- LANG Philippe - 60 ans
- BENAHMED épouse TOUIL Morina - 30 ans
- FABER Alain - 74 ans
- MARTIN Guillaume - 41 ans
- BERTEAUX Bernard - 74 ans
- FIEVET née BOUR Colette - 83 ans
- LESCALIER née DHIEBOLT Anne-Elisabeth - 87 ans
- HENRION Claude - 67 ans

JOIE
PAIX
2024
LIBERTÉ
DOUCEUR
BONHEUR
ÉPANOUISSEMENT
BIEN-ÊTRE
PAIX

2024
JOIE
AMITIÉ
COMPASSION
BIENVEILLANCE
BIEN-ÊTRE
2024

ESPOIR
2024
BONHEUR
LIBERTÉ
JOIE
TRANQUILLITÉ

2024
UNE ANNÉE
JOIE **SERENINE**
SOLIDARITÉ
AMITIÉ
PAIX
2024
BIEN-ÊTRE

“ *La tolérance et la compréhension sont les fondements d’une société où chaque être humain peut s’épanouir pleinement.* ”

Dalaï Lama



**EXPRESSION
DES GROUPES POLITIQUES
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE FAULQUEMONT**

Liste « Énergie collective pour Faulquemont »



Construisons demain

Malgré des indicateurs économiques moroses : envolée du prix des produits manufacturés et alimentaires, des produits issus des énergies fossiles et une inflation culminant en début d'année autour de 7 %, la Ville a fait le choix de l'économie et de ne pas augmenter le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour équilibrer son budget 2023.

Afin de baisser les dépenses d'énergie nous avons fait le choix d'une extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h du matin.

Au-delà du choix économique, cette décision relève d'un engagement écologique de lutte contre la pollution lumineuse et permettre ainsi à la faune nocturne de se réapproprier son espace de vie et de retrouver son rythme biologique.

La sobriété n'est plus un concept idéologique. Elle est au cœur de tous les débats et devient un enjeu sociétal. Canicules, sécheresses, pollutions, déclin de la biodiversité..., tous ces phénomènes justifient l'urgence d'une transition écologique pour préserver et sauver nos écosystèmes.

Nous sommes invités à repenser nos comportements individuels et collectifs, à repenser la ville et ses espaces publics et naturels. La modernisation et le relamping de nos points lumineux, l'abandon de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, les travaux de verdissage du cimetière ne seront pas suffisants. Cela passera aussi par une réflexion sur la rénovation énergétique de nos bâtiments publics, la renaturation des espaces publics et nos modes de déplacements. La Ville ne doit plus être subie mais être vécue. Repensons et construisons ensemble cette Ville de demain.

Permettez-moi, au nom du Groupe Energie collective, de vous souhaiter un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Bruno BIANCHIN

Liste « Réunis pour demain »

Faulquinoises, Faulquinois,

Cette année 2023 a encore été une année difficile pour vous et pour Faulquemont. Nous ne pouvons que déplorer les choix du maire et de son équipe qui ne gèrent pas notre ville comme cela doit se faire en 2023 mais bel est bien comme une ville des années 1970.

Un exemple parmi d'autres le démontre puisqu'ils estiment que l'accueil du périscolaire du mercredi n'est pas nécessaire.

Afin que des jeunes familles s'installent, un périscolaire de 5 jours par semaine est une nécessité. En 2023, il n'y a pas que les papas qui travaillent, les mamans également.

Nous sommes aussi interpellés par l'inaction de notre Maire qui est 1^{er} vice-président du DUF et qui a laissé mettre en place l'arrêt du ramassage des sacs orange. Cela génère un arrêt du tri pour beaucoup et surtout, il n'a pas pensé à ses administrés qui travaillent toute la semaine ou aux personnes âgées qui n'arrivent plus à se déplacer. Le ramassage des ordures ménagères est pourtant un service important.

Concernant la synagogue, monsieur le Maire l'a rendue au consistoire israélite dans un état lamentable après l'avoir laissée se dégrader toutes ces années passées.

Après avoir délaissé le patrimoine des Faulquinoises et Faulquinois, nous ne parlerons ni de l'ossuaire ni de l'état de nos routes mais seulement du Herrenwald.

Ce bâtiment majestueux qui a fait la renommée de Faulquemont est laissé à l'abandon et la nouvelle lubie du maire est de le revendre afin de construire une salle des fêtes à 3 millions d'euros. Dilapider le patrimoine pour endetter la ville de 3 millions d'euros, **notre équipe dit non**. Réhabilitons le Herrenwald, utilisons toutes les possibilités, ayons un bâtiment multi-services à la disposition des habitants.

Cessons de vouloir un nouveau Créanto-Bis qui nous endettera et que nous ne pourrions pas entretenir. Les choix de notre maire qui est en place depuis 2008 n'ont en rien aidé la ville à devenir la ville incontournable de Moselle Est.

L'année 2024 n'augure rien de bien meilleur avec l'équipe actuelle où chacun s'active à penser aux prochaines élections d'autant plus que les 2000 € par mois, pour le maire, attisent les appétits.

Notre équipe continuera de travailler dans votre intérêt et avec votre aide.

Nous vous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé pour cette année 2024.

Hélène DYDUCH
Valérie LAINE
Philippe PETRY